



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle
d'évaluation des apprentissages**

du Cégep Gérald-Godin

Février 2017



Québec, le 13 mars 2017

Monsieur Philippe Gribeauval
Directeur général
Cégep Gérald-Godin
15615, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H9H 5K8

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 23 février 2017, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Cégep Gérald-Godin. Cette PIEA révisée a été adoptée par le conseil d'administration en avril 2016.

Le Cégep a effectué des modifications mineures à sa politique afin de mettre à jour la procédure de révision de notes. Lors de l'évaluation de la politique précédente, la Commission l'avait invité à distinguer clairement les processus de révision et d'autoévaluation de sa politique. La Commission maintient cette invitation et juge que la politique est toujours **entièrement satisfaisante**.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand

c. c. M. Richard Harnois, directeur des études